

Aménagement

La nouvelle gare est mal adaptée aux handicapés

Une association a dressé la liste des situations problématiques dans la nouvelle aile de Cornavin

Céline Garcin

A peine rénovée, l'aile ouest de la gare pose déjà problème. Accompagné de deux architectes, le président de l'association Handicap architecture urbanisme (HAU), François Planche, lui-même tétraplégique, s'est rendu à Cornavin avec un objectif précis: recenser tous les éléments qui entravent l'autonomie des personnes en fauteuil roulant.

Le risque de chute

Verdict? Plusieurs points posent problème, notamment l'accès à certains commerces. Pour compenser la dénivellation à l'entrée des arcades, des seuils asymétriques en tôle ont été aménagés, obligeant les personnes en chaise roulante à effectuer une manœuvre périlleuse pour s'engager dans le magasin. «En prenant ces accès en double dévers, on risque de chuter par bascule du fauteuil, explique François Planche. Des paliers horizontaux doivent être aménagés au départ et à l'arrivée des rampes ainsi que devant les portes.» Et de s'indigner: «L'entrée parfaitement accessible de l'agence CFF a été condamnée! Peut-être pour protéger les employés des courants d'air...»

Selon les architectes de HAU, les équipements de la gare posent les principales difficultés. A commencer par les automates à billets. «La fente pour la monnaie est trop haute, je n'arrive pas à insérer mes pièces», montre le président de HAU. Quid du paiement par carte bancaire? «Par mesure de sécurité, il y a une résistance qui laisse à peine ressortir la carte. Du coup, je n'ai pas assez de prise et de force pour la retirer.»

Parcomètres inadéquats

Les parcomètres sont tout aussi inadéquats, selon François Planche. «C'est aberrant, il y a des places réservées aux personnes handicapées mais on ne peut pas



François Planche, président de Handicap architecture urbanisme, devant un seuil difficile à franchir.

«C'est aberrant, il y a des places pour personnes handicapées mais on ne peut pas payer le parking, car les machines ne sont pas adaptées»

François Planche
Président de l'association Handicap architecture urbanisme

payer le parking, car les machines ne sont pas adaptées. La gare n'est pas l'endroit où l'on a envie de confier son argent ou sa carte bancaire à un inconnu pour qu'il exécute le paiement à notre place.»

Les architectes sont formels. Les automates à billets et les parcomètres ne respectent pas les normes. «La hauteur des éléments de commande ne doit pas dépasser 1,10 mètre», précise Marc Nemeth en se référant aux nouvelles règles en vigueur. Dans les deux cas, on se situe aux alentours de 1,40 m. Derniers points de critique: la hauteur des guichets et des comptoirs de magasins, les bornes de téléphone, l'emplacement du miroir et du papier de toilette dans les WC pour personnes handicapées.

Des nouveaux automates

Que répondent les CFF à ces accusations? «Le cheminement dès l'entrée en gare jusqu'aux quais et les accès aux magasins sont conformes aux normes en vigueur et ont été approuvés par les associations de défenses des personnes handicapées, défend Patricia Claivaz, porte-parole de l'entreprise. De nombreuses mesures existent pour nos clients avec un handicap, comme la gratuité pour l'accompagnant, la permanence téléphonique ou les aides en gare.» Quant aux auto-

mates à billets, la compagnie ferroviaire s'est engagée à investir 40 millions dans 1000 nouveaux distributeurs adaptés aux personnes en fauteuil roulant.

Le président de HAU n'est pas surpris par cette réponse. «A l'époque de la conception et de la construction de cette partie de la gare, certains de ces points étaient conformes à la législation en vigueur, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui avec les nouvelles normes.»

François Planche compte bien faire entendre son point de vue. Il a d'ores et déjà prévu d'écrire aux CFF et aux différents prestataires de services. «Nous cherchons avant tout à éviter que ce type d'erreurs soit reproduit», confie le président de HAU.

Bancs et salle d'attente supprimés

A la fin du mois de décembre, les CFF ont retiré une partie des bancs sur les quais, provoquant le mécontentement des voyageurs. Une partie du mobilier a été remplacée fin janvier. La raison? «Ces changements visent à améliorer la fluidité des voyageurs, dont le nombre a fortement augmenté, explique Frédéric Revaz, porte-parole des CFF. Ils permettent également

d'assurer leur sécurité lors de forte affluence.» Les quatre abris aux abords des voies ont été supprimés pour les mêmes raisons. Ils seront remplacés par deux nouvelles salles d'attente sur les quais 1 et 3. Frédéric Revaz rappelle que certaines installations sont provisoires, comme les guichets CFF, qui seront remplacés en 2014 dans un grand espace au centre du bâtiment. C.G.

Flyers contre la drogue, une action scientologique

Des Genevois ont reçu une énigmatique publicité proposant de la documentation gratuite sur diverses substances

Un tout-ménage déposé dans des boîtes aux lettres du canton a interpellé un lecteur. Au recto, un message choc, «La drogue détruit... Que devriez-vous savoir à son sujet?» renvoie à l'association Non à la drogue. Au verso, des brochures gratuites présentant «la vérité sur les drogues» peuvent être commandées. Treize substances y sont présentées comme de la drogue, dont l'héroïne, la cocaïne et le cannabis mais aussi l'alcool ou les antidouleurs.

Une information ne figure pas sur le flyer: l'association Non à la drogue est parrainée par l'Eglise de scientologie. Mais «le lien s'arrête là», affirme Carine Torrent, sa présidente. Elle-même scientologue, elle précise que son association a posté des milliers de flyers mais qu'il s'agit «uniquement d'information et de prévention».

Bien que l'Eglise de scientologie soit tolérée en Suisse, l'association ne présente jamais ses liens avec l'institution religieuse. «Il n'y a pas de raison que les gens soient informés à ce stade. Si nous affichions nos liens, on nous accuserait de faire du prosélytisme», se défend la porte-parole du mouvement, Francine Bielawski. Non à

la drogue se permet pourtant d'orienter les personnes cherchant un traitement. «Si le cas se présente, je conseille un centre de désintoxication qui ne propose pas de source de substitution comme la méthadone et donc de préférence une de Narconon», continue Carine Torrent. Narconon étant une association parrainée, elle aussi, par l'Eglise.

Ce discours ne convainc pas les spécialistes des mouvements religieux et des addictions. «La lutte contre la drogue fait partie de la doctrine des scientologues, affirme Brigitte Knobler, directrice du Centre intercantonal d'information sur les croyances. La distribution de tous-ménages est une forme de prosélytisme, ils se font connaître comme ça.» Daniele Zullino, médecin-chef du service d'addictologie, rappelle que les cures de désintoxication sont un marché très lucratif et dénonce le contenu des brochures. «C'est de la désinformation. Il y a certes des informations correctes mais aussi du non-vrai. Elles visent un but idéologique et aussi financier.»

Le médecin précise que la méthode utilisée dans les centres Narconon n'a pas été validée scientifiquement. «Elle propose un sevrage non médicalement assisté. Il est avéré que cela n'est pas efficace. Aujourd'hui, nous estimons que les patients doivent apprendre à gérer les tentations et non pas à les éviter.» Laure Gabus

Genève sous les flocons: souvenirs d'après-guerre

Une «Tribune» de l'époque avait titré «La neige coûte cher». Elle donnait du travail aux chômeurs et des idées aux enfants

Texte d'une affiche de la Tribune de Genève de l'après-guerre: «La neige coûte cher!» A cette époque, elle donnait du travail aux chômeurs, qu'on équipait de pelles et de racloirs. Les malheureux ne bénéficiaient alors pas d'indemnités. A Cornavin, ils étaient plusieurs dizaines à balayer la neige sur les rails de trams, autour de la rotonde. Un jour, rue de Lausanne, une demi-douzaine de trams se poussaient les uns les autres pour se dégager des congères, sous le regard goguenard des passants. Les hommes de neige dégageaient les trottoirs à la pelle.

Les hivers étaient plus froids. En ville, les enfants se lugeaient au Bois-Cayla, au parc Mon-Repos, au Bout-du-Monde et à Coligny.

Certains allaient skier sur une belle pente derrière le CICR et, après l'avoir damée, organisaient un slalom en plantant des piquets. Portillon de départ bricolé et chronométrage.

Le soir, à Pregny, des adultes descendaient en luge le chemin de l'Impératrice, s'amusant comme des gamins. En ce temps-là, il y avait encore un passage à niveau et il fallait freiner à temps.

Quand il gelait à pierre fendre dans les préaux, les écoliers faisaient des «glissades», ils s'élançaient en courant puis glissaient sur la piste, prolongeant peu à peu sa longueur. Après la récréation, au désespoir des potaches, le concierge répandait du sel pour faire fondre cet espace de jeu un brin dangereux peut-être. Autre jeu à la limite: à Sécheron, de nuit, des gamins se rendaient sur le toit plat des immeubles, faisaient des boules de neige et les balançaient sur les parapluies des piétons.

Jean-Claude Ferrier

PUBLICITÉ

«Les managers qui se goinfrent sur le dos des entreprises, je suis contre! Les dérives émotionnelles aussi! Pourquoi figer un droit d'exception pénalisant dans la Constitution alors que le droit des sociétés a été adéquatement modifié par le contre-projet à l'initiative Minder?»



Yves Nidegger
Avocat, Conseiller national, Président de la Commission des affaires juridiques du Conseil national

NON A L'INITIATIVE MINDER

Y. Forney, FER Genève, 98, rue de Saint-Jean, CP 5278, 1211 Genève 11

Annemasse Le centre aquatique est sous toit

L'opération était prévue lundi. Reportée en raison des conditions météorologiques, elle a finalement eu lieu hier. En quelques heures, la charpente métallique du futur centre aquatique d'Annemasse a été posée. Ce projet vise à adapter l'équipement aux besoins de la population du bassin en perpétuelle augmentation. Il est cofinancé par la Commune ainsi que par la communauté d'agglomération. Le futur centre disposera d'un bassin de 50 m couvert et donc accessible toute l'année. Le centre aquatique devrait ouvrir ses portes à la fin de l'année. M.P.

Vol de sacs

3 Les voleurs étaient-ils trois ou deux? L'homme interpellé par la police, vendredi vers 16 h à la rue des Pâquis, était poursuivi par une personne criant: «Au voleur!» Mais il nie avoir fait partie du trio qui s'est emparé de deux sacs placés sous une tente au quai Wilson. Il a au contraire dénoncé le vol. Son poursuivant est d'un autre avis. L'homme a tenté de le distraire en discutant, permettant à ses deux complices de voler les deux sacs et de s'enfuir. Le voleur potentiel, sans autorisation de séjour, a été remis au Ministère public. E.BY

PUBLICITÉ

Tribune de Genève Partenaire média

Confiture et CMgo présentent Philippe Cohen

La Vie de Vivaldi

au Conservatoire de Musique Place Neuve

les 18, 19, 21, 22 et 23 février à 20h

Réservations: 022 793 54 45 ou par mail: info@theatre-confiture.ch

points de vente: Service culturel Migros Genève et Stand Info Balxert

billetterie online: www.theatre-confiture.ch